Publication

Dépôt du numéro au service des publications

Après réception et vérification des articles remaniés par le secrétariat, l'ensemble du numéro est envoyé au service des publications pour corrections et encodage. Si besoin, les éditeurs invités et les auteurs peuvent être sollicités à ce stade pour donner leur accord sur le travail d'édition de leur texte.

Parution sur le site OpenEdition du BCHmc

Les versions finales sont encodées par le service des publications. Avant la parution du numéro sur le site OpenEdition du BCHmc, les éditeurs invités et les auteurs ont la possibilité de relire les articles pour repérer d'éventuels problèmes liés uniquement à l'encodage. À ce stade, aucun ajout ou changement (au-delà des coquilles) ne peut être effectué.

Une fois le numéro thématique officiellement lancé, les auteurs recevront de la part du service des publications une fiche avec les informations concernant leur article et un lien vers la version électronique de leur texte. Les auteurs peuvent utiliser cette fiche pour diffuser leur publication à travers les divers canaux (CV, sites institutionnels, pages personnelles, etc.).

> Les auteurs veilleront à ne pas diffuser leurs articles sur des plateformes privées (Academia, Researchgate, etc.).

Calendrier

À partir de la soumission de l'ensemble des textes au secrétariat de rédaction, les délais suivants s'appliquent :

- Phase d'évaluation : 3 à 4 mois
- Reprise des textes par les auteurs concernés : 1 mois
- Éventuelle deuxième validation par les évaluateurs : 2 semaines
- Soumission du numéro au service des éditions de l'EFA (pour corrections) : 2 mois avant la publication
- Accès à la version encodée non encore rendue publique : 1 semaine

Révision #8
Créé 2024-01-17 14:41:00 EET par Bertrand Grandsagne
Mis à jour 2024-04-17 15:10:47 EEST par Gilles de Rapper